

Concours externe BAC +3 du CAPES

CAPES-CAFEP

Section arts plastiques

Programme de la session 2026

Le programme des épreuves d'admissibilité est issu des programmes d'arts plastiques en vigueur au collège. Le programme de la première épreuve d'admission est issu des programmes de l'enseignement de spécialité du lycée (classes de 1ère et terminale).

Le programme du concours est régulièrement renouvelé. Il est ancré dans les questionnements à enseigner des cycles du collège pour les épreuves d'admissibilité et dans ceux du lycée pour l'admission.

Admissibilité 1^{ère} et 2^{nde} épreuves :

Les sujets des deux épreuves porteront sur des connaissances plasticiennes et culturelles relevant des questionnements suivants issus des programmes du collège en vigueur :

- La narration visuelle : mouvement et temporalité suggérés ou réels, dispositif séquentiel et dimension temporelle, durée, vitesse, rythme, montage, découpage, ellipse...

- L'objet comme matériau en art : la transformation, les détournements des objets dans une intention artistique ; la sublimation, la citation, les effets de décontextualisation et de recontextualisation des objets dans une démarche artistique.

Admission 1^{ère} épreuve :

Les sujets de l'épreuve s'ancreront sur des compétences, des pratiques, des connaissances plasticiennes et culturelles liées aux questionnements suivants issus des programmes du lycée en vigueur :

- L'artiste dessinant : traditions et approches contemporaines, modalités introduites par le numérique.

- Propriétés de la matière et des matériaux, leur transformation : états, caractéristiques, potentiels plastiques.

- La sollicitation du spectateur : stratégies et visées de l'artiste ou du commissaire d'exposition ou du diffuseur (éditeur, galeriste...).